

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 1

**Résolution adoptée à la 16^e séance
tenue le 6 avril 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 5 mai 2009

E-16-3 OCTROI DE DOCTORATS *HONORIS CAUSA*

Le Comité exécutif décerne les doctorats *honoris causa* aux personnes dont les noms paraissent au document 2009-A-16/16^e/3/3 déposé aux archives et sujet à leur acceptation.

La secrétaire générale,
Francine Verrier